Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-212203228-20260717-2026_10_07_32-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-PÉVER

Séance du vendredi 10 juillet 2026

20 heures

Mairie de Saint-Péver

DELIBÉRATION

2026_10_07_32 Travaux de réfection d'un chemin communal

Un chemin communal dessert l'élevage de Mme Angélique Gautier.

Afin de garantir la sécurité sanitaire de son élevage, Mme Gautier souhaite que ce chemin soit bitumé et demande que la commune prenne en charge une surface de 280m2.

Un devis de 6000 euros HT a été établi par l'entreprise Colas.

Madame Angélique Gautier, conseillère municipale ne participe pas au vote.

Le conseil municipal décide par :

Présents	10	Pouvoir	1	Votants	11	Absent	1
Voix pour	11	Voix contre	0	Abstention	0		

DE PRENDRE EN CHARGE la facture de réfection du chemin communal à hauteur de 3000 euros HT.

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire
Pascale LE YAN

Le Maire
Jean JOURDEN